

n° 78

# La Lettre

de l'arboriculture



## Automne 2016

6 € • éditée par la société française d'arboriculture

société  
française  
d'arboriculture



### **Ancien(ne)s président(e)s**

Françoise Lavarde  
Claude Guinaudeau 1990-1992  
Pierre Descombes 1992-1995  
Francis De Jonghe 1995-1998  
Frédéric Mathias 1999-2000  
Thierry Jacq 2000-2002  
Fabrice Salvatoni 2002-2004  
Pascal Atger 2004-2005  
Corinne Bourgery 2005-2006  
Marine Hochstetter 2006-2007  
Philippe Nibart 2007-2011

### **Membres d'honneur**

Philippe Tran Tan Hai  
Salim Annebi  
Lionel Guého

## *Société Française d'Arboriculture*

*Association loi 1901*

### *Conseil d'administration*

*Président* : Romain Musialek

*Trésorier* : François Séchet

*Administrateurs* : Samuel Barreteau, Vincent Beerens, Carl Berten,

Renée Caby, André Guyot, Enguerran Lavabre, Jean-François Leguil,

Fabrice Lepers, Julien Maillard, Romain Musialek, Philippe Nibart,

Pierre Noé, Emmanuel Oï, François Séchet, Paul Verhelst

### *Comité de rédaction*

Corinne Bourgery, Yaël Haddad, Philippe Nibart, Édith Mülhberger,  
Aurélie Derckel, Paul Verhelst, Jean-Jacques Segalen

### *Mise en page*

Florence Dhuy

### *Photo de couverture*

Cédric Pollet

Dépôt légal : À parution

ISSN : 1957-6641

# Sommaire

Édito .....	1	Les adhérents communiquent .....	7
Le saviez-vous .....	2	En direct des régions .....	15
Publications .....	3	En direct des collègues .....	20
Les auxiliaires de jardin .....	4	Offres de formation .....	24

## Édito

*Romain Musialek, président de la SFA*

Octobre 2016, Fête de l'arbre à Coutances (Normandie), magnifiquement organisée et animée par le CAUE de la Manche.

J'arrive au petit matin pour installer le stand de la SFA. Café, accueil chaleureux et... Francis Hallé ! Toujours un bonheur immense de rencontrer ce Grand Monsieur.

Vingt minutes de partage au gré d'une promenade dans le jardin des plantes de la ville.

Homme fortement sollicité, Francis Hallé est ensuite partie témoigner de sa passion vers d'autres horizons. Non sans délivrer un message qui m'a interrogé.

En substance, le voici : « Il est grand temps qu'en France, on protège les arbres. Il est nécessaire qu'une association comme une Société Nationale de Protection des Arbres par exemple naisse et s'occupe de ce rôle primordial ». Stupeur de ma part : mais il y a la SFA ?!

En fait oui et non.

Oui, la SFA existe et décline son action autour des arbres, mais non depuis un certain temps, elle ne s'occupe pas ou peu des arbres, à part quelques initiatives locales que je salue. Ceci doit être un sujet d'interrogation profonde de notre part. Il découle de cela l'appel suivant : lors de mon dernier édito,

je faisais appel au bénévolat. Et ce n'était pas une demande de façade éditoriale. Nous avons besoin de personnes motivées pour s'engager dans différentes tâches ciblées au sein de l'association. L'idée est que lors des Rencontres et autres animations organisées par la SFA, nous ayons des équipes de bénévoles dédiées : au concours, à la logistique, à l'animation, à la vulgarisation technique et arboricoles, au montage et tenue du stand de la SFA, etc.

Certaines personnes se sont déjà manifestées, un grand merci mais ces adhérents sont déjà « connus » et bien engagés dans la promotion de l'association. Alors avis à tous les autres. Tout le monde est le bienvenu et il n'y a pas de petites tâches pour faire avancer nos initiatives.

Enfin, pour les Rencontres régionales 2016-2017, nous nous dirigeons vers quatre événements répartis ainsi : Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Est et Nord-Ouest (fusion des régions Centre-Ouest et Île-de-France). Chaque région devra constituer des équipes pour leur organisation et leur animation.

Rappelons donc ce proverbe : « Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble ».

Salutations arboricoles à toutes et à tous.



## Nouvel arrêté concernant les capricornes asiatiques

D'après Lien Horticole n° 982 du 31/08/16

Deux arrêtés du 22 juin 2016 parus au JO du 30 juin actualisent les mesures de lutte en cas de détection des capricornes asiatiques, *Anoplophora chinensis* et *A. glabripennis*. Toute personne est tenue d'assurer une surveillance générale du fonds lui appartenant ou exploité par elle et de décl-

rer immédiatement la présence ou suspicion de présence. L'établissement d'une zone sera délimitée par la préfecture de Région en cas de détection. Un calendrier de mise en œuvre des mesures de lutte sera établi.

## La pyrale du buis, c'est loin d'être fini

Dauphiné Libéré, 30/09/16

Cet été, elle a fait des ravages autour du lac du Bourget ou dans l'avant-pays savoyard. Et selon l'agence départementale de l'ONF (Office national des forêts), la pyrale du buis n'en a pas fini avec la Savoie. « Nous ne pouvons pas savoir quand est-ce que cela s'arrêtera », indique Vincent Mitaut, technicien forestier pour le secteur d'Albens. Difficile de voir le bout du tunnel lorsque l'on sait à quelle vitesse l'espèce se répand.

Certes, le nombre de chenilles a fortement diminué, puisqu'elles sont devenues papillons. Mais ces derniers sont d'ores et déjà occupés à pondre leurs œufs pour assurer la relève. « Ils gênent énormément les gens, c'est insupportable. » Si la durée de vie des papillons est très courte (environ huit jours), on peut malgré tout observer jusqu'à quatre générations de pyrales du buis par an. Un fléau, que seule

la météo est désormais susceptible de stopper. « Si le temps doux se maintient, nous avons peur qu'un autre cycle soit lancé avant l'hiver », explique le technicien forestier. Ensuite, le froid devrait faire disparaître chenilles et papillons... En attendant le printemps prochain. Car les œufs pondus attendront cette période pour éclore. Attaqué par la chenille, le buis ne tarde pas à jaunir puis à mourir. Les pièges à phéromones attirent les insectes mâles mais ils coûtent cher et ne suffisent plus.



Le Dauphiné Libéré



Le Dauphiné Libéré

## Résumés d'articles parus dans des revues françaises

### Lien Horticole

n° 968, 13 avril 2016  
**L'Inonotus du chêne**  
par Pierre Aversenq

n° 979, 6 juillet 2016  
**Processionnaire du pin : combiner les méthodes de lutte**  
par Valérie Vidril

Pour venir à bout de la chenille urticante, le plus efficace est d'associer diverses techniques de lutte aux différents stades de développement de l'insecte.

n° 980, 13 juillet 2016  
**Le phellin tacheté : un actif décomposeur du bois**  
par Pierre Aversenq

Les arbres porteurs de chancre à *Phellinus punctatus* devront être supprimés à moyen ou long terme en raison de l'inexorable progression du champignon.

n° 982, 31 août 2016  
**Problèmes phytosanitaires en milieu urbain : bien les connaître pour mieux les maîtriser**  
par Jérôme Jullien

Le challenge des gestionnaires d'espaces verts est de prémunir les plantations de toute atteinte, en réduisant l'usage des pesticides. L'efficacité des méthodes de protection intégrée repose sur une bonne connaissance des problèmes phytosanitaires.

Les stress physiologiques accrus en ville  
par Jérôme Jullien

L'environnement urbain expose les plantations à des risques phytosanitaires plus nombreux. Avec d'un côté, des végétaux cultivés dans des milieux assez contraignants, et de l'autre, des facteurs favorisant la nuisance et la propagation potentielle des bioagresseurs.

Les bioagresseurs des arbres urbains  
par Jérôme Jullien

En ville, la concentration de végétaux de mêmes espèces focalise les risques parasitaires sur quelques bioagresseurs d'importance majeure. Rapide tour d'horizon de ceux menaçant les arbres d'alignement et d'ombrage.

n° 983, 7 septembre 2016  
**Quel est votre diagnostic ?**  
par Pierre Aversenq

Pour tout savoir de la petite sésie du peuplier...

Unis pour diversifier la palette ligneuse méditerranéenne  
par Yaël Haddad

En marge des Assises européennes du paysage qui ont eu lieu à Nice en avril 2016, un groupe de travail s'est monté pour œuvrer en faveur de la diversification des plantes en région méditerranéenne, de façon à contrer la minéralisation des sites publics.

## Ouvrages

**Histoire des jardins**  
Philippe Prévôt, Editions Ulmer, 320 pages, 26 €

Du « paradis » de la Perse ancienne à « l'espace vert » de la ville contemporaine, une agréable promenade dans « l'histoire des jardins ». Toute une promenade économique, imaginaire et sociale que cette réédition illustre judicieusement.

**Les Arbres, entre visible et invisible**  
Ernst Zürcher, Actes Sud Nature, septembre 2016, 288 pages, 29 €

Arbres et forêts sont aujourd'hui menacés, alors qu'ils pourraient devenir nos meilleurs alliés. Un nouveau regard sur la nature, selon une démarche scientifique, permet de lever le voile des apparences et de révéler les particularités insoupçonnées des arbres.

Des savoirs traditionnels apparaissent alors parfois biologiquement visionnaires – tandis que, par ailleurs, la science découvre des phénomènes dont même la tradition n'avait pas idée.

Ce livre brosse un panorama dans lequel le visible et l'invisible s'entrecroisent. Il y est question des peuples de l'arbre, du secret de la longévité des arbres, du nombre d'or, d'eau « nouvelle », de marées dans les fûts et de pouls

cosmique des bourgeons, de messages subtils des arbres, aujourd'hui mesurables, tels les signes avant-coureurs de tremblements de terre, et de bien d'autres choses encore : qu'est-ce que le « bois de lune » ? Que nous révèle un « électrodendrogramme » ? Comment une maison en bois, un feu de bois ou tout simplement l'air de la forêt agissent-ils sur notre santé ?

Pourquoi les arbres et les forêts ont-ils été des sources de fertilité pour l'agriculture et comment peuvent-ils le redevenir – et par là même agir contre l'effet de serre ?

Sous de multiples aspects, les arbres peuvent nous enrichir et nous inspirer, pour autant que nous les intégrions dans nos actions. Très concrètement, ils constituent un moyen non seulement d'atténuation, mais aussi de résolution de la catastrophe climatique en cours. Et, bien plus que nous ne l'imaginons, ils peuvent aider à régénérer les hommes et à faire reverdir la Terre.



# Trombi

Edith Mühlberger, adhérente Sud-Ouest

C'est la rentrée ! Et à la rentrée qu'est-ce qu'on fait à l'école, on remplit des fiches de renseignements... Alors, voici quelques fiches de renseignements, j'ai pris les meilleures bien sûr, de la classe maternelle des pucerons. Bonne lecture !

4

les auxiliaires de jardin

## Wonder woman

Nom  
bipunctata  
Prénom  
Adalia  
Tribu  
Coccinelle



### Frères et sœurs

Oui, 1500 mais par paquet de 50. Trop la honte quand ils naissent, ils sont ovales et jaunes.

### Description

Pas très jolie (c'est nul !), petit crocodile gris puis quand je serai plus grande, j'aurai 2 points jaunes latéraux et 1 point jaune sur le dos.

Père (il est trop beau) et mère Rouges à deux points noirs ou noirs à quatre points rouges.

Régime alimentaire particulier : Papa (il est trop beau !), maman et moi, on adore les pucerons et on peut en manger jusqu'à 60 par jours.

Allergie, problème particulier Les fourmis et *Tetrastichus coccinellae* qui la parasitent.

Caractère (dixit la maîtresse de l'année dernière)

Un peu casse-cou, aime la hauteur et surtout se balader dans les arbres pour chercher à manger !

Moi ce que j'aime dans la vie, c'est dormir et manger !

Nom  
pyrastris  
Prénom  
Scaeva  
Tribu  
Syrphe



Frères et sœurs  
Peut-être mais je ne les vois jamais parce que ma maman m'a pondue toute seule dans un garde-manger. C'est pas facile pour jouer...

### Description

Allongée mais un peu grosse (je fais un peu peur...), je n'ai pas de patte rose ou verte avec une bande blanche.

### Père et mère

Ils sont trop forts, ils volent !!! Ils sont jaunes et noirs comme les guêpes et ont un vol stationnaire.

### Régime alimentaire particulier

Papa et maman, ils butinent les fleurs et sont même pollinisateurs. Moi, je mange des pucerons et je crois que je leur fais un peu peur... aux pucerons, à maman et à papa.

### Allergie, problème particulier

Peut être confondue avec une limace ou une chenille.

### Caractère (dixit la maîtresse de l'année dernière)

Élève méthodique et studieuse ! Des progrès à faire en sport (surtout en course à pied), tendance à l'embourgeoisement.

Je suis timide mais je me soigne !



### Nom

colemani

### Prénom

Aphidius

### Tribu

Micro-hyménoptère parasitoïde

### Frères et sœurs

300 en 3 jours. Maman est une serial-pondeuse !

### Description

Haricot jaune et gluant enfermé dans son puceron.

### Père et mère

Couple séparé parce que papa, il est allé voir d'autres dames que maman. Ils mesurent 2 à 3 mm de long, maman a un abdomen effilé et papa arrondi. Ils sont noirs et ont de longues antennes et des pattes brunes.

### Régime alimentaire particulier

Papa et maman, ils butinent les fleurs et moi, je mange de la nourriture en « momie » dans mon puceron. Même pas peur des fourmis.

### Allergie, problème particulier

Maman et papa sont très allergiques aux produits chimiques.

### Caractère (dixit la maîtresse de l'année dernière)

Élève attentif et persévérant ! Un peu long à la détente surtout quand il fait froid. Parfois trop discret.

5

## Serial Killeuse !



### Nom

Pas besoin de nom, je préfère rester inconnu !

### Prénom

Chrysope

### Tribu

Neuroptère

(à cause des jolies ailes de mes parents et pas parce que je suis une psychopathe).

### Frères et sœurs

Rin à foutre ! j'les bouffe ! Ma Mother, elle les pond en l'air au bout d'un fil pour que j'ne puisse pas les attraper.

### Description

Tu veux ma photo... Tu l'as... Mon corps est plutôt gris marron et j'ai de grandes pinces pour tout dévorer !

### Père et mère

Quoi, mes vieux ? Ils mesurent en moyenne 20 mm. Ils sont de couleur vert pâle, ont de longues antennes et de grandes ailes vertes transparentes et nervurées. Leur corps est fin et gracile, leurs yeux sont dorés et globuleux. J'sais pas de qui je tiens ce physique, moi ?

### Régime alimentaire particulier

Non. Mes darons butinent les fleurs et moi, je boulotte tout ce que je trouve : pucerons, acariens...

### Allergie, problème particulier

Wouaiaiaiaia aux questions ! J'suis allergique aux questions.

### Caractère (dixit la maîtresse de l'année dernière)

Élève imprévisible et caractérielle ! Très tête-tête, n'en fait qu'à sa tête, opportuniste en matière de nourriture.

les auxiliaires de jardin

Nom  
aphidimyza  
Prénom  
Aphidoletes  
Tribu  
Cécidomyiès

Frères et sœurs  
Ça dépend s'il y a assez à manger !

Description

De couleur jaune à rouge vif même s'il peut arriver que je sois marron ou grise. Plutôt boulotte mais moins que ma copine syrphé. Je passe de 0,3 à 2,5 mm. C'est pas gros !

Père et mère

Maman et papa possèdent de longues pattes frêles. Papa a des antennes super longues et elles sont même recourbées vers l'arrière. Ce sont des joyeux fêtards qui vivent plutôt la nuit.

Régime alimentaire particulier

Maman et papa mangent du miellat de puceron et moi des pucerons. Je peux en manger jusqu'à 100 pour devenir un beau petit moustique.

Allergie, problème particulier

Maman et papa ont besoin d'au moins 16 °C pour sortir le soir alors, je suis plutôt un auxiliaire d'été dehors.

Caractère (dixit la maîtresse de l'année dernière)

Plutôt discrète mais élève studieuse et bosseuse surtout en été. Discrète, pratiquement invisible, mais présente.



'SUIS PAS UN MOUSTIQUE,  
UN PEU QUAND MÊME,  
MAIS JE SUIS UNE VRAIE  
TIGRESSE !

Je porte  
bonheur !

Nom  
septempunctata  
Prénom  
Coccinella  
Tribu  
Coccinelle

Frères  
et sœurs

10 à 100 par ponte.

Description

D'abord de couleur grise, la modestie est de rigueur dans ma famille. Puis 4 taches oranges apparaissent sur ma robe qui seront réparties en deux sur l'avant de l'abdomen et les deux autres sur sa partie médiane.

Père et mère

Mère et père sont rouges avec sept points noirs dont un médian.

Régime alimentaire particulier

Mère, père et moi-même avons le même régime alimentaire : pucerons, pucerons, pucerons... Jusqu'à 60 par jour.

Allergie, problème particulier

Nous n'avons qu'une génération par an, nous n'aimons pas la chaleur et monter dans les arbres.

Caractère (dixit la maîtresse de l'année dernière)

La plus populaire de la classe mais pas forcément la plus brillante. Peut mieux faire.



Nom  
sp.  
Prénom  
Scymnus  
Tribu  
Coccinelle

Frères et sœurs  
'sais pas, beaucoup.

Description

J'suis comme les autres larves de coccinelle sauf que je suis couverte de poils blancs et que tout le monde se moque de moi (même les jardiniers et les élagueurs).

Père et mère

Maman et papa sont marron foncé avec une tête plus claire. Ils sont très petits.

Régime alimentaire particulier

Nous mangeons 10 pucerons par jour. C'est pas terrible, hein ?

Allergie, problème particulier

On me prend souvent pour une cochenille farineuse, alors au mieux on se moque de moi en cherchant la « têtête » (ça me fait pas rire) ou on m'écrase...

Caractère (dixit...)

Manque de confiance en elle mais bûcheuse sur les arbustes et les arbres en été.

À POILS, LA  
COCCINELLE !

Jardins d'hiver, morceaux choisis

Les photos présentées dans cet article sont extraites du très beau livre de Cédric Pollet, Jardins d'hiver, une saison réinventée.



Au premier plan à gauche, un cerisier du Tibet avec son écorce acajou (*Prunus serrula* 'Dorothy Clive', entouré de *Cornus sanguinea* 'Winter Flame', au centre, un *Prunus maackii* avec son écorce orangée, et à son pied, un *Microbiota decussata* qui prend une couleur bronze en hiver. À sa droite, un flamboyant érable japonais *Acer palmatum* 'Bi Hoo' puis une bruyère arborescente vigoureuse à fleurs blanches : *Erica arborea* var. *alpina* x *veitchii*. À l'extrême droite, un *Hamamelis* x *intermedia* 'Arnold Promise' qui illumine le jardin avec sa floraison jaune.

(L'Étang de Launay – France)

Au premier plan, les tiges rouges des *Cornus alba* 'Sibirica' qui jaillissent des touffes vertes de *Carex morrowii* 'Fisher's Form'. À travers les rameaux rutilants, on aperçoit les fleurs jaunes de l'*Hamamelis* x *intermedia* 'Savill Starlight'. Par ci par là des touffes d'*Helleborus* x *hybridus* qui ne tarderont pas à fleurir, sur la gauche, les tiges vertes des *Cornus sericea* 'Flaviramea'. L'ossature de la composition est basée sur le graphisme épuré des bouleaux blancs de l'Himalaya : *Betula utilis* var. *jacquemontii*.

(Hillier Gardens – Angleterre)





C. Pollet

Le bouleau blanc au premier plan est *Betula apoensis* 'Mount Apoi' et à l'arrière plan, c'est *Betula utilis* var. *jacquemontii* 'Grayswood Ghost', le cornouiller orangé est *Cornus sanguinea* 'Midwinter Fire', le pin nain sur la gauche à feuillage jaunâtre est *Pinus mugo* 'Carsten', (il devient jaune en hiver), les touffes de graminées au premier plan sont des fétuques : *Festuca glauca* 'Elijah Blue', et les 2 bruyères, l'une à floraison blanche qui va foncer ensuite dans l'hiver (*Erica carnea* 'Westwood Yellow'), la seconde lilas (*Erica carnea* 'Pink Spangles').  
(Bressingham Gardens – Angleterre)

Tronc acajou du *Prunus rufa*, entouré par un parterre d'*Helleborus argutifolius* avec ses têtes florales d'un jaune vert acide lumineux et à l'arrière plan à droite, les fleurs jaunes de l'*Hamamelis x intermedia* 'Pallida',  
(The Savill Garden – Angleterre)



C. Pollet

## Concerné !

Lettre de Georges Pompidou, Président de la République Française à Jacques Chaban Delmas, Premier Ministre, le 17 juillet 1970

Mon cher Premier Ministre,

J'ai eu, par le plus grand des hasards, communication d'une circulaire du Ministre de l'Équipement, Direction des routes et de la circulation routière, dont je vous fais parvenir photocopie. Cette circulaire, présentée comme un projet, a en fait déjà été communiquée à de nombreux fonctionnaires chargés de son application, puisque c'est par l'un d'eux que j'en ai appris l'existence.

Elle appelle de ma part deux réflexions : La première, c'est qu'alors que le Conseil des Ministres est parfois saisi de questions mineures telles que l'augmentation d'une indemnité versée à quelques fonctionnaires, des décisions importantes sont prises par les services centraux d'un ministère en dehors de tout contrôle gouvernemental ; la seconde, c'est que, bien que j'ai plusieurs fois exprimé en Conseil des Ministres ma volonté de sauvegarder « partout » les arbres, cette circulaire témoigne de la plus profonde indifférence à l'égard des souhaits du Président de la République.

Il en ressort, en effet, que l'abattage des arbres le long des routes deviendra systématique sous prétexte de sécurité. Il est à noter par contre que l'on n'envisage qu'avec beaucoup de prudence et à titre de simple étude, le déplacement des poteaux électriques ou télégraphiques.

C'est que là, il y a des administrations pour se défendre. Les arbres, eux, n'ont, semble-t-il, d'autres défenseurs que moi-même et il apparaît que cela ne compte pas. La France n'est pas faite uniquement pour permettre aux Français de circuler en voiture, et, quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage.

D'ailleurs, une diminution durable des accidents de la circulation ne pourra résulter que de l'éducation des conducteurs, de l'instauration des règles simples et adaptées à la configuration de la route, alors que complication est recherchée comme à plaisir dans la signalisation sous toutes ses formes. Elle résultera également des règles moins lâches en matière d'alcoolémie, et je regrette à cet égard que le gouvernement se soit écarté de la position initialement retenue.

La sauvegarde des arbres plantés au bord des routes – et je pense en particulier aux magnifiques routes du Midi bordées de platanes – est essentielle pour la beauté de notre pays, pour la protection de la nature, pour la sauvegarde d'un milieu humain.

Je vous demande donc de faire rapporter la circulaire des Ponts et Chaussées et de donner des instructions précises au Ministre de l'Équipement pour que, sous divers prétextes (vieillesse des arbres, demandes de municipalités circonvenues et fermées à tout souci d'esthétique, problèmes financiers que posent l'entretien des arbres et l'abattage des branches mortes), on ne poursuive pas dans la pratique ce qui n'aurait été abandonné que dans le principe et pour me donner satisfaction d'apparence.

La vie moderne dans son cadre de béton, de bitume et de néon créera de plus en plus chez tous un besoin d'évasion, de nature et de beauté. L'autoroute sera utilisée pour les transports qui n'ont d'autre objet que la rapidité. La route, elle, doit redevenir pour l'automobiliste de la fin du vingtième siècle ce qu'était le chemin pour le piéton ou le cavalier : un itinéraire que l'on emprunte sans se hâter, en en profitant pour voir la France. Que l'on se garde donc de détruire systématiquement ce qui en fait la beauté !

Georges Pompidou

## Adoption de la loi sur la biodiversité : une disposition favorable à la préservation du patrimoine arboré

40 ans après la loi sur la protection de la nature, la *Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* a été définitivement adoptée le 20 juillet dernier par les députés à l'Assemblée nationale. Parmi les nombreuses dispositions prévues, l'une d'elle s'intéresse particulièrement à la préservation du patrimoine arboré. La loi reconnaît en effet l'intérêt des alignements d'arbres en bord de voie de communication, et interdit d'y porter atteinte ou de les couper sans autorisation. La nécessité d'une compensation en nature et financière en cas de coupe, même autorisée, est instaurée. L'article 172 de la loi va conduire à insérer un nouvel article législatif dans le code de l'environnement (art. L. 350-3) qui sera rédigé comme suit :

« Les allées d'arbres et alignements d'arbres qui bordent les voies de communication constituent un patrimoine culturel et une source d'aménités, en plus de leur rôle pour la préservation de la biodiversité et, à ce titre, font l'objet d'une protection spécifique. Ils sont protégés, appelant ainsi une conservation, à savoir leur maintien et leur renouvellement, et une mise en valeur spécifiques.

« Le fait d'abattre, de porter atteinte à l'arbre, de compromettre la conservation ou de modifier radicalement l'aspect d'un ou de plusieurs arbres d'une allée ou d'un alignement d'arbres est interdit, sauf lorsqu'il est démontré que l'état sanitaire ou mécanique des arbres présente un danger pour la sécurité des personnes et des biens ou un danger sanitaire pour les autres arbres ou bien lorsque l'esthétique de la composition ne peut plus être assurée et que la préservation de la biodiversité peut être obtenue par d'autres mesures.

« Des dérogations peuvent être accordées par l'autorité administrative compétente pour les besoins de projets de construction.

« Le fait d'abattre ou de porter atteinte à l'arbre, de compromettre la conservation ou de modifier radicalement l'aspect d'un ou de plusieurs arbres d'une allée ou d'un alignement d'arbres donne lieu, y compris en cas d'autorisation ou de dérogation, à des mesures compensatoires locales, comprenant un volet en nature (plantations) et un volet financier destiné à assurer l'entretien ultérieur. »

## Salonvert 2016

Aurélien Derckel, adhérent Nord-Est.

Les 21 et 22 septembre derniers, Salonvert ouvrait ses portes dans le parc du Château de Baville à Saint-Chéron (91). Ce salon s'adresse à l'ensemble des professionnels des espaces verts et du paysage et s'étend sur près de 25 hectares pour les essais et prises en mains et sur 2 hectares pour le végétal. À cette occasion, il accueille près de 22 000 visiteurs et 550 exposants.

Cette année, un espace conseil avait été mis en place sur 10 000 m<sup>2</sup>, en plein centre du salon, pour permettre des rencontres, des échanges et la réalisation de 14 conférences de 45 minutes sur des sujets pointus. Pour ma part, j'ai pu assister à celle intitulée *Végétaliser les cimetières plutôt que les désherber*. Cette conférence était animée par Aquibrie et c'était vraiment très instructif.

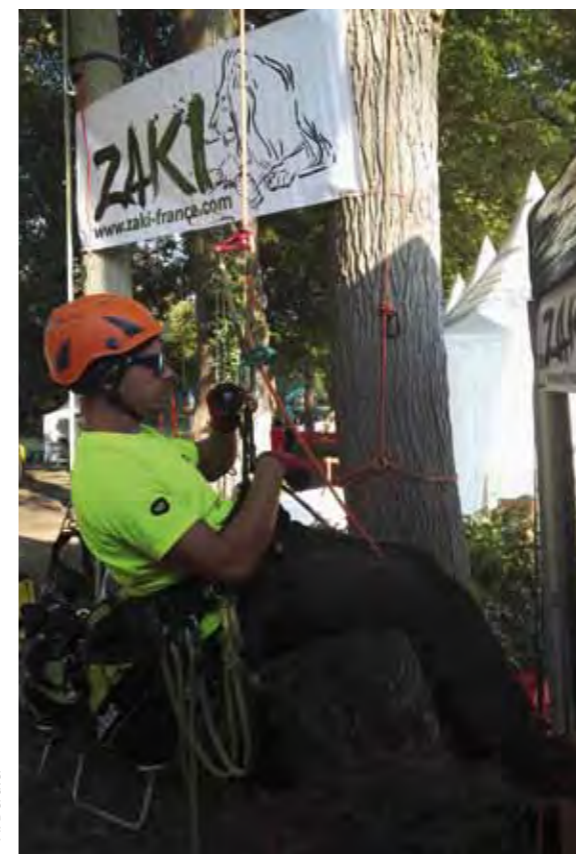
J'ai commencé mon exploration par l'allée des revendeurs : j'ai marqué un premier arrêt pour saluer l'équipe de SIP, puis j'ai enchaîné avec le stand Francital, où j'ai fait connaissance avec leur nouvelle mascotte : « Robin » le pic vert, qui ornera dorénavant leur nouveau logo.

Puis, je suis passée sur le stand Guillebert : la fine équipe des commerciaux était là pour accueillir et renseigner le public et une démonstration de grimpe était proposée durant Salonvert par Félix Patris.

Félix Patris donne des conseils avisés sur le stand Guillebert



A. Derckel



A. Derckel

Yann Bayer fait une démonstration de grimpe pour Zaki



A. Derckel

Moment de détente avec Jérôme Pagny, avant la prochaine démonstration de grimpe pour Hévéa

Christophe Capiaux était également présent, pour faire découvrir aux clients, les nouveautés de la marque Cousin. Chez Zaki, c'est Yann Bayer, notre champion des rencontres Ile-de-France 2016, qui se prêtait au jeu avec sa bonne humeur communicative.

Puis en haut de l'allée, notre champion international, Jérôme Pagny (3<sup>e</sup> au championnat européens et mondiaux), assurait le show pour Hévéa.

Je suis ensuite partie nouer quelques contacts professionnels dans l'allée des pépiniéristes et j'ai pu découvrir quelques nouveautés variétales, comme le *Liquidambar styraciflua* 'Slender Silhouette' proposé par les Pépinières Udenhout. Cette variété se distingue par son port colonnaire très étroit, unique en son genre, ce qui lui confère une place de choix dans les espaces publics. Sa coloration automnale est aussi très intéressante, car elle varie du jaune au pourpre rougeâtre. En 2010, la société d'horticulture de Pennsylvanie lui a même décerné une médaille d'or, pour récompenser ses caractéristiques.

Le stand Biotop a retenu ensuite toute mon attention : en effet, ils commercialisent un nouvel auxiliaire pour lutter contre la pyrale du Buis (*Cydalima perspectalis*). Ce nouvel allié est un trichogramme, qui appartient à l'ordre des micro-hyménoptères, qui sont des parasitoïdes d'œufs. La femelle du trichogramme pond ses œufs dans ceux du ravageur, ce qui les détruit (ils prennent une coloration noire) et empêche la naissance des chenilles. Le trichogramme qui s'attaque aux œufs de la pyrale du buis est commercialisé sous le nom de

TRICHOTOP® BUXUS. Conditionnés dans des diffuseurs, les trichogrammes sont protégés des intempéries et des insectes. Pour une meilleure action contre la pyrale du buis, on peut également combiner ces diffuseurs avec d'autres méthodes de lutte, en fonction du cycle du ravageur :

- le piégeage des papillons mâles pourra s'effectuer avec des pièges à phéromones.
  - une pulvérisation de *Bacillus thuringiensis* sera possible sur les chenilles de la pyrale (il bloque son système digestif).
- J'ai ensuite pris le temps d'assister à quelques démonstrations pratiques de matériels en condition réelle de fonctionnement.

Je me suis d'abord intéressée à la démonstration effectuée sur le stand Kubota : à l'occasion de Salonvert, il proposait un nouveau tracteur, le L1361, qui est polyvalent avec un moteur 36 CV et une transmission HST Kubota.

Toute une gamme d'outils portables électriques (fonctionnant sur batterie), était également utilisée devant le public. La gestion du bruit est vite problématique, lorsque vous avez des voisins pointilleux sur les horaires, ou que vous travaillez en centre-ville... J'avoue que la nuisance auditive, lors de la démonstration était vraiment minime (moins de 85 dB). Ce matériel était proposé avec des batteries multifonctions communes à tous les outils et l'autonomie de travail pouvait aller jusqu'à une journée.

Sur le stand Iseki j'ai également retrouvé une gamme très étendue d'outils portables électriques à batterie... Pas facile de faire un choix... mais cet outillage présente un aspect





Le nouveau tracteur L1361 de Kubota

A. Derckel

pratique (plus besoin de faire de mélange, ni de stocker d'essence) et un confort auditif qui ne sont pas négligeables. Le sujet mérite réflexion...

Pour finir ma visite du salon je suis partie à la recherche d'un couvre-sol efficace pour un projet d'aménagement d'une pente. J'utilise d'habitude du BRF mais vu les difficultés d'accès et l'inclinaison du lieu, j'étais favorable à l'utilisation d'une bâche. Je sais que l'emploi des toiles tissées en polypropylène est très à la mode en ce moment, mais personnellement je ne trouve pas ça très esthétique, ce n'est pas recyclable et au bout de quelques années, ça détruit la microfaune du sol.

Je me suis donc arrêtée sur le stand Bonar qui proposait des textiles de paillage biosourcés. Il exposait une toile tissée 100 % biodégradable en PLA (acide polylactique, obtenu à partir d'amidon de maïs), nommée la Duracover (ce n'était pas une innovation pour le salon, car elle est commercialisée depuis 2011). Cette toile est perméable à l'air et à l'eau, résistante à la traction et garantie 3 ans aux UV. Elle possède également les certifications « Ok compost » et « Ok Biobased 4 étoiles ». Les bâches en amidon de maïs sembleraient une bonne alternative à l'utilisation des toiles en polypropylène... Salonvert s'était encore étendu cette année et je n'ai pas eu le temps de faire le tour de tous les stands et d'assister à toutes les conférences, mais cela reste néanmoins, un formidable moyen d'échanges et de rencontres entre professionnels avec la possibilité d'assister à de nombreuses démonstrations pratiques de matériels en condition réelle de fonctionnement.

Prochaine édition régionale de Salonvert, les 20 et 21 septembre 2017, près de Lyon.

L'équipe commerciale de SIP conseille les visiteurs du salon



A. Derckel

## Le bancoul, une euphorbiacée arborescente tropicale

Jean-Jacques Segalen, adhérent Dom

L'article du jour va vous présenter un arbre dont les feuilles attirent le regard pendant une période bien particulière de l'année.

Certes, la plupart des arbres portent des feuilles (hormis les conifères bien entendu) donc qu'est-ce que celui-ci peut bien avoir pour se distinguer de la masse de ses voisins ? De fait, si vous passez devant en juillet-août vous ne le remarquez pas particulièrement mais si vous revenez en été (novembre à mars, nous sommes dans l'hémisphère Sud !) qui est la saison cyclonique, nos feuilles jusque là d'un vert terne sont devenues blanc argenté, de quoi stopper net n'importe quel amateur d'arbre. *Aleurites moluccana* (avec comme synonymes *A. javanica*, *A. triloba*, *A. ambinus*, *Jatropha moluccana*) appartient à la famille botanique des *Euphorbiaceae* (celle du poinsettia et du ricin cultivés comme ornementales en régions tempérées) qui compte pas moins de 5000 espèces réparties dans environ 300 genres. Certaines espèces bien connues à fort potentiel économique sont le manioc (*Manihot esculenta*, de grande importance alimentaire sous les tropiques), le caoutchouc (*Hevea brasiliensis*) et beaucoup d'ornementales telles que *Acalypha*, *Breynia*, *Codiaeum* (croton), *Euphorbia*, *Jatropha*, etc. Le genre *Aleurites* comprend six espèces asiatiques dont plusieurs sont cultivées pour l'huile que renferment leurs graines.

Également appelé 'noyer des Moluques', 'noyer de bancoul', 'arbre à vernis', 'noix de chandelle' 'bancoul' à la Réunion, il est originaire de l'Océanie et d'Asie du Sud-Est bien que son nom d'espèce le rattache à l'archipel des Moluques (à l'Est de l'Indonésie), également région d'origine du giroflier. De fait on le trouve de nos jours à l'état naturel de l'Inde aux Marquises et de Guam à l'Australie. Il a été transporté par les hommes depuis les temps anciens et se trouve donc dans de nombreuses régions tropicales où il s'est acclimaté au point de sembler faire partie de la flore originelle comme à la Réunion où il a colonisé nombre de ravines et friches. C'est un grand arbre persistant pouvant atteindre 15 à 20



Un bancoul en bord de route

J.-J. Segalen

Feuilles trilobées



J.-J. Segalen

Feuilles blanches



J.-J. Segalen

fait de les manger crues (il suffit de deux ou trois) provoque diarrhées et vomissements à cause de l'huile qu'elles contiennent et qui est partiellement détruite par la chaleur. Il existe au Vanuatu une variété introduite à partir des îles Salomon (à l'Est de la Papouasie) dont les graines sont comestibles crues. Son nom vernaculaire de 'noix de chandelle' fait allusion à une des utilisations du fruit pour produire de la lumière ; comme expliqué ci-dessus, la noix a une importante teneur en lipides. Elles peuvent donc être enfilées (traditionnellement sur la nervure centrale d'une feuille de cocotier) puis celle du dessus enflammée, après combustion transmet la flamme à sa voisine du dessous, etc.

J'ai entendu des anciens à la Réunion se rappeler cette bougie maison du temps de leur jeunesse. Elle pouvait aussi servir à mesurer le temps et dans ce cas, il s'agissait d'être de retour à la case avant que ne brûle la cinquième noix sous peine de sanction !

L'extrait de ces noix donne l'huile de Tung ou 'huile de bois de Chine' qui sert comme préparation siccative ou pour les traitements des bois, on l'utilise aussi pour faire des vernis, savons, shampoings et autres cosmétiques. Les usages médicaux de l'arbre sont nombreux : aux îles Fidji une infusion de feuilles permet de soulager les aphtes buccaux, la graine écrasée sert pour les problèmes de peau, la décoction d'écorce est quant à elle efficace pour soigner la diarrhée et la fièvre. Le fruit est utilisé contre la toux et les graines ont des propriétés laxatives bien connues. Le bois sert à fabriquer des canoës et autres embarcations. À Hawaï la coque de la noix est transformée en bijoux et ornements au même titre que la coque des noix de coco, les deux étant de dureté comparable.

Une utilisation culturellement importante de cet arbre concerne ses propriétés tinctoriales ; à Hawaï encore, l'écorce interne est pressée et le jus utilisé pour colorer les filets de pêche alors qu'aux Fidji, à Java, à Wallis, les racines et graines donnent le colorant pour les 'tapa', le matériau traditionnel de tissage obtenu en écrasant des écorces. Enfin aux îles Samoa, la noix est brûlée pour obtenir une suie grasse servant pour les tatouages et les maquillages. Les couleurs ainsi obtenues vont du brun au noir. Outre *Aleurites moluccana*, il existe quatre autres espèces dont les amandes sont mises à contribution pour produire de l'huile (ces espèces ne sont pas comestibles et leur huile ne sert que pour les peintures et vernis) ; *Aleurites cordata* originaire du Japon, *A. fordii* de Chine centrale et occidentale, cultivées à Hawaï et Fidji, *A. montana* du Sud-Est de la Chine et *A. trisperma* des Philippines.

Que dire d'autre sur cet arbre ? Mais bien sûr, en plus d'être élégant et utile il est également agréable à grimper avec ses grandes branches et son écorce lisse ! Il supporte également les embruns et il est xérophile (il supporte donc des périodes de sécheresse prolongées). À la Réunion, on le trouve aussi bien sur la côte Ouest (plutôt sèche) que Est (nettement plus arrosée) ce qui montre bien qu'a priori xérophile, il peut s'adapter à des conditions beaucoup plus humides et montre donc une grande plasticité écologique. Et au fait, pour ceux qui s'interrogent sur l'origine du nom bancoul, c'est une ville de Sumatra appelée Bencoulen...



Fruits verts

J.-J. Segalen



Fruits mûrs

J.-J. Segalen



Noix entière

J.-J. Segalen



Noix cassée

J.-J. Segalen

## Région Île-de-France

### 63<sup>e</sup> Festival de la Terre organisé par les Jeunes agriculteurs d'Île-de-France

Aurélie Derckel, Adhérente Nord-Est

Le 4 septembre dernier, se déroulait le 63<sup>e</sup> Festival de la terre à Longnes, dans les Yvelines. À cette occasion, une centaine de bénévoles étaient présents pour promouvoir et faire connaître au public les différentes facettes du métier d'agriculteur en Île-de-France. La bonne humeur et la convivialité étaient de mise, histoire d'oublier le temps d'une journée, les aléas climatiques de l'année 2016, qui ont eu pour conséquence l'une des moissons les plus catastrophiques, tant en terme de quantité que de qualité. Le ciel gris et le plan vigipirate, n'avaient pas découragé le public, venu nombreux pour soutenir ses agriculteurs.

J'ai commencé ma visite par le marché du terroir : les stands étaient nombreux et les produits de qualité... Il était possible de se composer tout un menu très varié, d'acheter des escargots, des fruits et des légumes, de la viande (avec une dégustation de différents morceaux cuits à la plancha), des volailles, sans oublier le fromage, les yaourts, le miel, les épices et les confiseries... Bref, difficile de faire son choix... Je suis repartie finalement avec des mirabelles (rien de tel que des fruits de saison) de la bière du Vexin (qui mérite bien sa médaille d'or Paris 2015) et du jus de poire bio, après avoir fait un arrêt sur le stand des moulins de Brasseuil, tenu par Domitille qui m'a vanté les mérites de leur farine de blé bio et d'épeautre...

Dans une allée voisine, je me suis attardée sur le stand du GNIS (groupement national interprofessionnel des semences et des plants), organisme qui représente le secteur semence et qui sensibilisait de façon ludique les petits à la biodiversité...

Le midi, pour rester dans la convivialité, les bénévoles avaient prévu du cochon grillé à la broche et ses pommes de terre vapeur, le tout servi à la mode campagnarde sous un grand chapiteau...

Pas trop le temps de s'attarder à table, car des animations étaient proposées au public tout au long de la journée... On



A. Derckel

Domitille nous présente ses farines de blé bio et d'épeautre...

pouvait y assister assis sur des ballots de paille ou les survoler en hélicoptère (promis, l'année prochaine j'essaye !). Un des premiers à se lancer, sous l'œil attentif du public, fut l'entreprise L'ARB'aux 4 Sabots, déjà présente aux Rencontres Régionales d'Arboriculture de Thoiry et qui était venue nous faire partager son savoir-faire : après des vacances bien méritées, Tarzan, un Trait Comtois de 8 ans, a donc repris du collier, pour débarder un tronç d'1,2 tonne. Pour l'aider dans cette manœuvre, il était attelé à un trinqueballe (je vous en avais déjà parlé dans l'article sur Thoiry, mais cette

Les jeunes agriculteurs du festival



www.facebook.com/festivaldelaterre/DF77ref=ts

fois-ci j'ai pu le voir à l'œuvre), qui facilite le travail du cheval, en soulevant la bille sur deux roues et en diminuant le marquage au sol. Il a également permis l'évacuation de branches et d'un tronc moins lourd (500 kg). Puis Valseur (un Trait Comtois de 9 ans) et Tarzan ont été attelés en paire, en collier américain à une Hippobenne (qui permet le stockage et l'évacuation des déchets végétaux, grâce à une remorque basculante), et ont fait un tour du festival, sous l'œil enthousiasmé du public...

Pour les autres animations, nos jeunes agriculteurs avaient choisi de se défouler en organisant une course de tracteurs tondeuses, promettant des situations épiques (bah oui, on s'amuse comme on peut dans le 78) : parcours du circuit pour certains en marche arrière, concurrents qui se rentrent dedans, machines qui refusent de démarrer, agriculteurs qui déplacent les ballots pour se propulser en tête de course, presque sans tricher... C'était très distrayant !

L'animation suivante était proposée par les Camarguais du Vexin. Cette association, fondée en 1992, se destine à promouvoir la race des chevaux camargais. Nous avons eu le droit à une démonstration de la maîtrise parfaite de l'art de monter à cheval, que ce soit au moment où les cavaliers sont montés à cru, ou bien lorsque nous avons pu assister à des jeux de tradition gardiane : jeu du bouquet (le but de ce jeu est de démontrer la maniabilité au galop du Camargue et ses aptitudes à changer de direction promptement), jeu des oranges (cela consiste à tester l'habileté du cavalier et son aisance à cheval), jeu des chaises (ou plutôt des ballots de paille, à chaque arrêt de la musique, un ballot est supprimé, éliminant ainsi le cavalier n'ayant pas eu le temps de descendre de cheval et de s'asseoir sur le ballot, le cavalier restant gagnant la partie) et jeux des aiguillettes (les cavaliers au galop, munis d'une lance ou aiguillette, tentent d'attraper un anneau).

On a également pu assister à la roussataïo (travail pastoral ancestral qui permettait le transfert des juments d'un pâturage à l'autre) et au tri du bétail.

Jeu du bouquet



A. Derckel



A. Derckel

Taureau mécanique



T. Vieren

Tarzan et Valseur sont attelés à l'hippobenne



A. Derckel

Piscine de blé



A. Derckel

Les agriculteurs s'affrontent sur le circuit avec leur tracteur tondeuse

Tout autour du festival, on pouvait apercevoir de nombreuses machines agricoles et des parcelles avaient été mises à disposition des conducteurs pour s'affronter au concours de labour.

Sur les autres allées, les plus petits n'étaient pas en reste : après avoir fait un tour en tracteur, ils pouvaient aller admirer les animaux de la ferme (vaches, brebis, pigeons, lapins, poules...), puis faire un tour dans les trampolines ou les structures gonflables, s'initier au tir à l'arc ou plonger dans une piscine remplie de blé... Et s'ils avaient encore un peu

d'énergie, ils pouvaient aller admirer les fermes en modèle réduit des clubs de modélisme et finir par une promenade à poney... Les plus grands, pouvaient essayer de dompter le taureau mécanique.

Le festival s'est achevé avec la remise des prix pour les différents concours.

La journée fut très agréable et distrayante...

Merci à tous les agriculteurs présents de nous avoir offert ces beaux moments... Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

## Erratum

Dans l'article sur les Rencontres Régionales d'Arboriculture de Thoiry, une erreur de légende s'est glissée sous la photo représentant Yann Bayer, Benoît Bouton et Jérôme Pagny... Il fallait y voir une passation de trophée entre le Champion du Master 2015 : Benoît Bouton et l'actuel Champion du Master Ile-de-France : Yann Bayer...

Toutes nos excuses à Yann Bayer pour cette erreur d'écriture et toutes nos félicitations pour sa victoire au Master d'Ile-de-France 2016 !

Benoit remet son trophée à Yann, le vainqueur IDF 2016



A. Derckel



A. Derckel

Yann Bayer, vainqueur du Master d'Ile-de-France

## Région Sud-Ouest

### Remise du label Espace Arboré Remarquable

Jardin des plantes de La Rochelle

André Guyot, adhérent Sud-Ouest

Le 28 mai 2016, à l'occasion de la 4<sup>e</sup> fête de l'arbre, l'association ARBRES a remis à Jean-François Fountaine, maire de La Rochelle, le Label Espace Arboré Remarquable pour le Jardin des plantes. Ce jardin créé au début du XIX<sup>e</sup> siècle comporte quelques arbres adultes de belle taille et remarquables pour la région. Ils ont résisté aux différentes grosses tempêtes (1999, 2010...).

On y croise ainsi un platane de 4,40 mètres de circonférence qui, avec ceux de la préfecture, dominent tout le patrimoine arboré de la ville.

L'érable d'Italie (*Acer opalus*), le plaqueminer (*Diospyros virginiana*), Le *Ginkgo biloba* bicentenaire tout comme le *Pavia* ou les *Fagus sylvatica Purpurea*, sans oublier de magnifiques Yeuzes (*Quercus ilex*) font partie de ces arbres qui ont permis l'attribution de ce classement.

Le Jardin des plantes date de 1629 et était attenant à un collège Jésuite. En 1800, il devient jardin botanique, afin d'offrir des cours au public. En 1808 Napoléon 1<sup>er</sup>, fait donation de cet ensemble à la ville. En 1830, le jardin botanique

est restauré, car il était totalement à l'abandon. Il est alors consacré aux plantes régionales.

Il devient le premier jardin botanique départemental de France en 1871. En 1898, le jardin botanique est remplacé par un jardin dit « à l'anglaise ». En 1929, le jardin anglais disparaît, laissant place à une serre hollandaise aménagée pour devenir un espace consacré à la production florale et aux plantes ornementales.

Après avoir été placé sous la direction du conservateur du Muséum, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, il fut peu à peu délaissé par la suite et finit par perdre complètement sa vocation botanique en 1932.

Depuis 1987, la ville de La Rochelle s'efforce de lui redonner un caractère botanique. Après plusieurs métamorphoses, le jardin est entièrement rénové à partir de 2000. Ce dernier couvre une surface de 8 700 m<sup>2</sup>.

Certains espaces sont dédiés aux grandes explorations avec des plantes rapportées des voyageurs aussi illustres qu'Alcide d'Orbigny, et Aimé Bonpland.

Remise du prix Espace Arboré Remarquable



A. Guyot

## Concepteur, expert, gestionnaire

### Rennes élue Capitale française de la Biodiversité 2016

Plante & Cité, Natureparif

La ville de Rennes a été élue Capitale française de la Biodiversité 2016. Elle a été choisie parmi 72 collectivités candidates dans le cadre du concours ouvert aux villes et intercommunalités françaises, dont le thème central était cette année « Sols & biodiversité ».

Rennes (Ille-et-Vilaine) voit ainsi reconnue son action de longue date en faveur de la gestion écologique de ses espaces verts et de ses espaces publics, tout comme son travail de protection des espaces naturels et de prise en compte de la trame verte, bleue et noire dans ses documents d'urbanisme et de planification. Au regard du thème 2016 « Sols & biodiversité », la réalisation du quartier de la Courrouze sur une friche militaire en préservant au maximum les sols, la végétation en place et le fonctionnement hydrologique du site, est un exemple de reconstruction de la ville sur elle-même utilisant et optimisant les fonctions écosystémiques. Son programme ambitieux visant à recréer une zone naturelle d'expansion des crues en cœur de ville dense, sur les prairies de Rennes, est aussi un exemple pionnier de prise en compte de la pollution des sols urbains. Ce problème complexe en matière de santé humaine et d'impacts sur la biodiversité locale est géré avec courage et responsabilité par l'agglomération qui a développé avec ses partenaires scientifiques un programme de recherche inédit. Enfin, la création d'un Conseil local de la biodiversité associant collectivités, institutions, associations naturalistes et de protection de la nature, ainsi que les acteurs de la connaissance et de la recherche scientifique, augure d'un travail fécond à l'avenir.



Y. Haddad

Rennes, La Courrouze

Rennes, une gestion écologique des espaces verts



Y. Haddad

Rennes, la protection des espaces naturels



http://metropole.rennes.fr

## Relevé de tests d'efforts, suite et fin

Réalisés sur les points d'ancrage, les grimpeurs et certains équipements lors de situations de travail dans la cime des arbres à l'aide de cordes

Alain Gourmaud et Samuel Barreteau pour l'association Copalme et Courant « vertical living »

Copalme et Courant vertical Living vous propose de découvrir leur travail présenté sur plusieurs numéros de La Lettre de l'arboriculture. Ce document est téléchargeable dans son intégralité sur le site de l'association Copalme. [www.copalme.org](http://www.copalme.org).

Ce document constitue un recueil de mesures qui ont été récoltées par des tests réalisés dans les principaux contextes de travail de l'arboriste grimpeur. Si l'essentiel de ces situations de tests sont des situations professionnelles conformes à la réglementation en vigueur, d'autres sont totalement à proscrire car extrêmement dangereuses et donc à ne pas reproduire. Comme nous l'avons indiqué en introduction, il est toujours difficile d'établir des généralités avec des situations particulières, aussi réalistes soient elles. Néanmoins il est possible, en respectant des règles simples de travail, de minimiser les forces appliquées au matériels et aux grimpeurs en cas

d'incident. D'une façon générale les forces en jeu sont plus importantes lorsque les longueurs de cordes entre le grimpeur et le point d'ancrage sont réduites c'est pourquoi les situations les plus exposées sont celles qui se situent dans la partie haute du houppier. Certaines situations testées ne sont pas réalistes, comme par exemple l'accès en SRT sur fausse fourche à poulie. Ces mesures ont seulement été réalisées à titre de comparaison. À chacun de prendre connaissance de ces mesures et d'adapter ou de modifier ses pratiques de façon à minimiser les effets et ou à éliminer les situations à risques.

### SITUATION N° 7

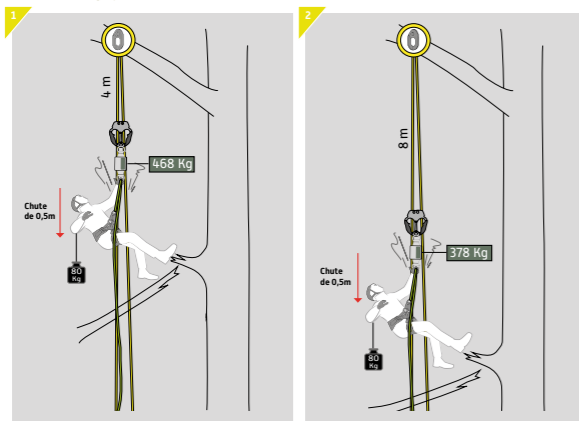
#### CONTEXTE PROFESSIONNEL, CADRE DU TEST :

Le grimpeur est en phase d'ascension réalisée avec des poignées ascensionnelles doubles. Il est relié aux poignées par sa corde de rappel. Au cours de l'accès il se pose sur une branche avant de réaliser l'ascension finale. La branche cède sous le poids du grimpeur qui ainsi se retrouve dans une situation de chute d'environ 50 cm.

#### OBJECTIF :

Apprécier les efforts supportés par les poignées d'accès lors d'une petite chute involontaire de 50 cm, sans retenue.

#### RELEVÉ DE TEST :



Test 1 : La poignée est située à 4 m de l'ancrage (soit à 11 m de hauteur). Test 2 : La poignée est située à 8 m de l'ancrage (soit à 7 m de hauteur).

Attention : Les situations professionnelles décrites dans ce document ne doivent pas être interprétées comme des modèles réglementaires de travail, d'organisation ou d'évolution dans l'arbre. Ce sont seulement des représentations schématiques de situations de travail probables que nous avons arbitrairement choisies. Certaines d'entre elles sont à proscrire totalement car dangereuses.

### SITUATION N° 8

#### CONTEXTE PROFESSIONNEL, CADRE DU TEST :

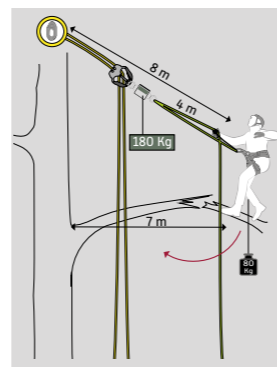
Le grimpeur est sur corde d'accès avec des poignées doubles auxquelles il est connecté avec son rappel. Lors de son ascension, le grimpeur profite de sa position pour se déplacer vers l'extrémité d'une branche. Pendant sa progression la branche d'appui cède et le grimpeur réalise un pendule involontaire jusqu'au tronc.

#### OBJECTIF :

Apprécier l'effort exercé sur les poignées lors d'un pendule incontrôlé.

#### RELEVÉ DE TEST :

Au moment de la chute pendulaire la longueur de corde disponible entre le grimpeur et le point d'ancrage est de 8 m. La longueur de corde disponible entre le grimpeur et les poignées est de 4 m.



Attention : Les situations professionnelles décrites dans ce document ne doivent pas être interprétées comme des modèles réglementaires de travail, d'organisation ou d'évolution dans l'arbre. Ce sont seulement des représentations schématiques de situations de travail probables que nous avons arbitrairement choisies. Certaines d'entre elles sont à proscrire totalement car dangereuses.

### SITUATION N° 9

#### CONTEXTE PROFESSIONNEL, CADRE DU TEST :

Le grimpeur se trouve sur son rappel installé sur fausse fourche à anneaux. Il est en phase de travail dans le haut du houppier (12 m) à l'aplomb de son point d'ancrage et doit réaliser une descente d'urgence. Libéré trop violemment le système autobloquant se bloque environ 3 m plus bas.

#### OBJECTIF :

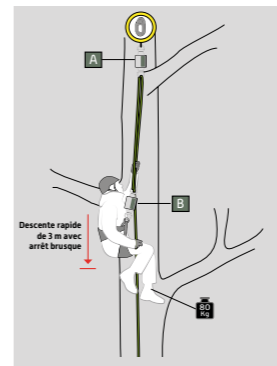
Apprécier les efforts sur le point d'ancrage et sur le grimpeur lors d'une descente rapide avec un arrêt brusque sur corde de rappel. Mesures réalisées successivement avec le zig zag et le nœud de souabe.

#### RELEVÉ DE TEST :

Pour chaque système autobloquant les mesures ont été prises sur le point d'ancrage (A) et sur le grimpeur (B)

	Zig-zag	Souabe
A	202 kg	290 kg
B	606 kg	384 kg

Lors du test avec le nœud de souabe la corde de rappel a été « brûlée » sur environ 1,5 m. Sur cette portion, qui correspond à la distance de freinage du nœud, la corde est devenue plus raide avec des ondulations marquées et tenaces. A l'inverse, avec le Zig Zag aucun dommage apparent n'a été constaté sur la corde.



Attention : Les situations professionnelles décrites dans ce document ne doivent pas être interprétées comme des modèles réglementaires de travail, d'organisation ou d'évolution dans l'arbre. Ce sont seulement des représentations schématiques de situations de travail probables que nous avons arbitrairement choisies. Certaines d'entre elles sont à proscrire totalement car dangereuses.

### SITUATION N° 11

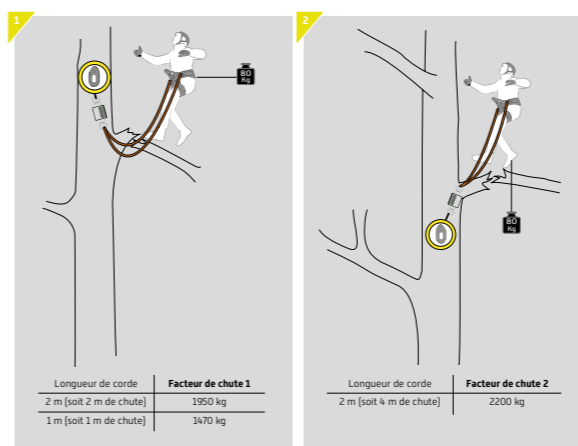
#### CONTEXTE PROFESSIONNEL, CADRE DU TEST :

Le grimpeur se situe au niveau de son point d'ancrage avec une longe armée détendue (facteur de chute 1 et 2). Le grimpeur chute sans retenue (par exemple une branche d'appui qui casse). Deux tests ont été réalisés.

#### OBJECTIF :

Apprécier les efforts sur le point d'ancrage lors de chute de facteur 1 et 2 avec une longe armée.

#### RELEVÉ DE TEST :



Attention : Les situations professionnelles décrites dans ce document ne doivent pas être interprétées comme des modèles réglementaires de travail, d'organisation ou d'évolution dans l'arbre. Ce sont seulement des représentations schématiques de situations de travail probables que nous avons arbitrairement choisies. Certaines d'entre elles sont à proscrire totalement car dangereuses.

### SITUATION N° 10

#### CONTEXTE PROFESSIONNEL, CADRE DU TEST :

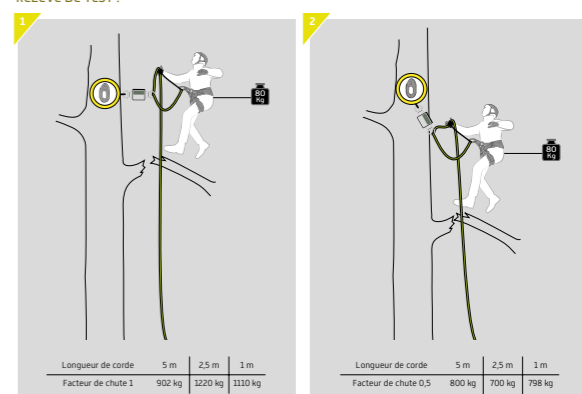
Le grimpeur se trouve sur son rappel installé sur fausse fourche à anneaux. Pour la première série de test, le grimpeur se situe au niveau de son point d'ancrage avec son rappel détendu (facteur de chute 1). Le grimpeur chute sans retenue (par exemple une branche d'appui qui casse).

Pour la seconde série le grimpeur se situe légèrement en dessous de son point d'ancrage (facteur de chute 0,5). Le grimpeur chute aussi sans retenue. Ces deux séries de tests ont été réalisées avec différentes longueurs de rappel disponibles entre le grimpeur et le point d'ancrage : 5 m, 2,5 m et 1 m.

#### OBJECTIF :

Apprécier les efforts sur le point d'ancrage lors de chute de facteur 1 et 0,5.

#### RELEVÉ DE TEST :



Les valeurs enregistrées sont assez constantes pour chacune des deux séries de tests. Bien qu'assez proches, les valeurs enregistrées en facteur de chute 1 sont plus importantes que celles du facteur de chute 0,5.

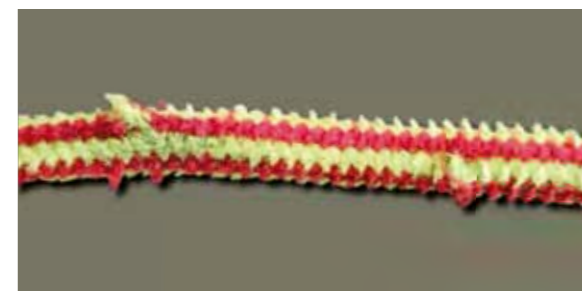
Attention : Les situations professionnelles décrites dans ce document ne doivent pas être interprétées comme des modèles réglementaires de travail, d'organisation ou d'évolution dans l'arbre. Ce sont seulement des représentations schématiques de situations de travail probables que nous avons arbitrairement choisies. Certaines d'entre elles sont à proscrire totalement car dangereuses.

### DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Pour mettre en évidence la fragilité des cordes lors de l'utilisation des bloqueurs, nous avons réalisé des tests de traction sur différents cordages. Ces valeurs sont à mettre en relation avec les situations qui mettent en œuvre ces bloqueurs, notamment les phases d'accès. Ces mesures ont été réalisées sur un banc de traction avec une vitesse de 1 m pour 4 minutes 30 secondes. Les valeurs sont exprimées en KG/Force.

	ULTIMA 10.5 mm (fusion armé/ligame)		SQUIR 10.5 mm		KANOPA 12.1 mm		
	Glissement	Arrachement total de la gaine	Glissement	Arrachement	Glissement	Arrachement	
Jumar simple	530	640	475	590	550	600	
	Début d'arrachement des fibres de la gaine		Début d'arrachement des fibres de la gaine		La gâchette a sauté de la gorge		
Jumar double	pas de glissement		pas de glissement		pas de glissement		
	1390		1134		1632		
Bloqueur à cime type rappesab (10.5-13 mm)	650	Le bloqueur glisse en continu à partir de 500 daN		480	600	pas de glissement	
	Avec un léger arrachement de la gaine.				1170		

La corde en photo ci-dessous est âgée de 2 ans, usagée mais sans altérations ni défauts majeurs. Sous l'effet de la même traction cette corde a cédé à 1420 kg (cf. situations avec facteur de chute).



Attention : Les situations professionnelles décrites dans ce document ne doivent pas être interprétées comme des modèles réglementaires de travail, d'organisation ou d'évolution dans l'arbre. Ce sont seulement des représentations schématiques de situations de travail probables que nous avons arbitrairement choisies. Certaines d'entre elles sont à proscrire totalement car dangereuses.

## La grimpe encadrée dans les arbres

Cédric pour l'association Au Fil des Cimes

La « Grimpe encadrée dans les arbres » (GEA) existe maintenant depuis près de 27 ans. Elle a été créée par des arboristes et autres personnes amoureuses de la nature et particulièrement des arbres.

Ils ont eu envie de partager avec le public les bienfaits que peuvent apporter les arbres. Ils ont donc créé une association, « les Accrobranchés » en Ardèche puis une discipline, « l'Accrobranche » (mot déposé à l'INPI), dans le plus pur respect de l'arbre et de son milieu. Malgré la protection du nom, le terme accrobranche a été détourné et utilisé par les parcs aventure. Puis s'en est suivi un syndicat, le SNGEA, porteur du diplôme actuel et validé par un organisme d'état, la CPNEF (Commission paritaire nationale emploi formation de l'animation), donnant droit à un diplôme d'éducateur sportif en grimpe d'arbre.

Actuellement, deux centres de formation existent, l'EFGA (École Française de Grimpe d'Arbres) en région Parisienne et CEPALE (Centre d'Enseignement Professionnel sur les Arbres et Leur Environnement) en Ardèche. La formation porte sur les arbres (reconnaissance, diagnostics mécanique et sanitaire...) et aussi sur l'animation et les installations pour le public. La capacité d'accueil des publics est large, de 6 à 87 ans, valide ou en situation de handicap.

Les techniques d'accès à l'arbre et le matériel sont identiques à ceux des arboristes grimpeurs. Les animations sont souvent portées sur l'arbre mais aussi sur son milieu (faune et flore). Beaucoup d'EGA (Éducateur grimpe d'arbres) à la fin de leur saison estivale sont appelés sur des missions pour l'ONF afin de récolter par exemple des cônes de résineux, des noix de noyers noirs, pour ressemer et replanter, ou sur des missions pour l'INRA. La dernière a porté sur des récoltes de « jeunes

pousses » sur des vieux chênes (plantés pour certains en 1640) dans la forêt de Tronçais (03) afin de conserver le patrimoine génétique de ces arbres et aussi évaluer l'effet du réchauffement climatique sur nos forêts.

Les EGA travaillent aussi pour des PNR (Parcs naturels régionaux) en proposant des animations ludiques qui sont en accord avec un cahier des charges et une charte.

Mission pour l'INRA à Tronçais ; récolte de « jeunes pousses » pour la conservation du patrimoine génétique.



G. Gauthier

Animation au jardin des plantes à Nantes lors des 24 heures de la biodiversité. Projet porté par les associations Port Libre (44) et Au Fil des Cimes (46 et 24)



C. Bapst-Brocard

## Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs

### CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye

Germain Schmidt

Fort de ses 25 années d'expérience dans le domaine de la taille et des soins aux arbres, le CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye a ouvert il y a trois ans, une formation de niveau III sur la gestion des arbres d'ornement.

Afin d'établir un lien entre ces deux formations, le CFPPAH a développé au sein de son établissement une nouvelle entité, le Pôle arboriculture du CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye.

L'objectif principal de ce Pôle est de dynamiser la démarche partenariale sur des thématiques données.

Pour permettre aux différents acteurs de se positionner au premier plan sur la filière arboriculture des arbres d'ornement, des journées techniques et des offres de formation seront proposées.

- La réglementation du métier d'élagueur
- La protection juridique des arbres
- Les techniques de taille adaptées
- Les méthodes d'inventaire et de diagnostic
- Les alertes pathologiques
- Le suivi d'un chantier d'élagage
- etc ...

Le choix des thématiques est large, l'idée est de développer des synergies autour de thématiques communes dans un environnement dynamique, en réponse aux demandes des partenaires. Ces journées s'adressent à tous les acteurs de la filière des arbres d'ornement.

Les entreprises : entretien des arbres, création et entretien d'espaces verts, pépinières, bureaux d'études, fournisseurs et fabricants...

Les associations : Société Française d'Arboriculture, SEQUOIA, association ARBRES, Copalme, ASPPAR...

Les partenaires et institutions : MSA, UNEP, Plante & Cité, CAUE, ministères (travail, culture et agriculture) MNHM, Monuments nationaux historiques, Arboretums, collectivités...



#### Contact et informations

CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye  
Route forestière des Princesses  
78100 Saint-Germain-en-Laye

01 30 87 18 40  
[www.cfppah.ac-versailles.fr](http://www.cfppah.ac-versailles.fr)



adventurephiles.com

## Offres de formation

24

### CFPPAH Saint-Germain-en-Laye

#### **Croissance et développement éléments de diagnostic – plan de taille**

1. Caractériser le développement de la partie aérienne, ses particularités et ses anomalies (diagnostic de développement).

**1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016, Pascal Genoyer**

2. Estimer le développement et la croissance à venir d'un sujet à développement anormal (sauf accident sanitaire, mécanique, climatique, de gestion...).

**16, 17 et 18 janvier 2016, Pascal Genoyer**

3. Établir un plan de taille en fonction des caractères du site, de la conduite souhaitée ou souhaitable et des capacités et particularités des arbres.

**20, 21 et 22 février 2017, Pascal Genoyer**

#### **Intégrer le patrimoine arboré dans son environnement**

1. Analyse de l'impact de l'arbre dans le paysage urbain et rural. Analyser le paysage urbain. Analyser le paysage rural. Définir le rôle paysager de l'arbre

**23, 24 et 25 janvier 2017, Denis Mirallie**

**23 et 24 février 2017, Frédéric Bizière**

2. Réaliser l'inventaire des patrimoines arborés existants. Définir une méthode d'inventaire. Réaliser un pré-inventaire et un inventaire approfondi. Réactualiser un inventaire (outils et méthodes).

**28, 29 et 30 novembre 2016, Cyril Marien**

3. Réaliser des relevés d'état des lieux. Analyser et représenter la structure végétale (arbre en isolé ou en groupe). Intégrer la notion des caractéristiques paysagères et humaines différentes

**24, 25, 26, 27 et 28 avril 2017, Olivier Jacqmin**

4. Proposer un plan de création et de renouvellement de sites arborés. Déterminer les sites à arborer. Définir les critères de choix des plants pour chaque espèce sélectionnée. Réaliser un schéma de plantation ou un plan de remplacement.

**26 et 27 janvier 2017, Cyril Marien**

**29, 30 et 31 mars 2017, Cyril Marien**

5. La protection des arbres. Connaître l'ensemble des outils du cadre législatif pour la protection du patrimoine arboré. Évaluer la valeur d'un arbre selon l'ensemble des paramètres socio environnementaux et propres à l'arbre lui-même.

**19 et 20 janvier 2017, Augustin Bonnardot**

#### **Réaliser le diagnostic conseil d'un patrimoine arboré**

1. Élaborer un diagnostic des patrimoines arborés. Effectuer un diagnostic mécanique et sanitaire (définir les types de diagnostic, objectifs et démarche globale, méthodes et outils, préconisations adaptées, réflexion de l'interrelation physiologie/mécanique).

**21 et 22 novembre 2016, Frédéric Bizière**

**16 décembre 2016 et 18 avril 2017, Brigitte Serres**

2. Comprendre les méthodologies et leurs limites pour en définir leur opportunité dans une problématique donnée. Comprendre les relations de la biomécanique avec les méthodes d'investigation (VTA, SIA...).

**Mars ou mai 2017 à préciser, Vincent Dellus**

#### **Plan de gestion et appels d'offres**

1. Élaborer un plan de gestion des patrimoines arborés. Effectuer un pronostic d'évolution du peuplement. Proposer un schéma directeur de renouvellement et de développement du patrimoine arboré. Conseiller sur les études et les interventions à réaliser à court et moyen terme. Réaliser la planification des actions. Choisir les prestataires de service et les partenaires (laboratoires phytopathologiques, entreprises d'égagement, bureaux d'études...).

**29 et 30 mai 2017 Cyril Marien**

2. Intégrer la gestion forestière dans la mixité du patrimoine arboré urbain et péri urbain

**13 et 15 décembre 2016 Brigitte Serres**

3. Principes de gestion du point de vue du prestataire. Connaître son patrimoine. Appréhender la diversité en composition et structure. Définir les adaptations aux contraintes stationnaires (édapho-climatiques, d'usages, légales...). Vers une gestion différenciée appliquée au patrimoine arboré. Connaître les outils de gestion adaptés.

**27 et 28 mars 2017, Frédéric Bizière**

4. Rédiger les documents techniques et administratifs. Réaliser des études préalables à l'élaboration d'un plan d'objectifs. Rédiger des cahiers des charges (CCTP). Rédiger des notes explicatives et des notes techniques. Répondre à un appel d'offre. Présenter les documents techniques à une assemblée.

**31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2017, Cyril Marien**

#### **Conduire les chantiers et les activités de suivi du patrimoine arboré en toute sécurité et dans le respect des cahiers des charges**

1. Organiser les différents chantiers de création, de renouvellement et d'entretien d'un patrimoine arboré en toute sécurité. Définir les modalités techniques et pratiques de la réalisation des chantiers. Évaluer les besoins en temps, en personnel et en matériel pour chaque type de chantier. Assurer l'approvisionnement en plants, en matériel et en fournitures. Encadrer les différents chantiers : plantation, transplantation, consolidation, égagement et interventions phytosanitaires. Assurer la réception des travaux.

**13 février 2017, Fabrice Salvatoni**

**22 et 24 mai 2017, Philippe Mate**

2. Organiser les opérations de surveillance et de suivi du patrimoine arboré. Mettre en place la procédure de suivi-diagnostic préconisée par le cahier des charges. Encadrer les opérations de surveillance et de suivi du patrimoine arboré. Rédiger les documents de suivi diagnostic.

**18 et 19 mai 2017, Béatrice Rizzo**



# Société française d'arboriculture

*Espaces de rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'arboriculture ornementale*

**Tout gestionnaire, professionnel et passionné de l'arbre a sa place à la SFA**

## *Adhérer à la SFA c'est :*

---

- Appartenir à un réseau d'acteurs de toute la filière arboriculture ornementale
- Être informé de la vie de la filière
- Contribuer au progrès de la filière

## *Une organisation collégiale fédératrice*

---

- Institutionnels, collectivités territoriales
- Entreprises, prestataires de service
- Concepteurs, experts, gestionnaires
- Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs
- Praticiens, fournisseurs
- Amateurs

## *Contact*

---

### **Société Française d'Arboriculture**

*Chemin du Mas – 26780 Châteauneuf-du-Rhône*

*www.sfa-asso.fr*

*secretariat@sfa-asso.fr*

### **Vos correspondants régionaux, administrateurs de la SFA**

*Région Centre Ouest : Emmanuel Oi*

*06 01 96 97 79 – entlapartducolibri@orange.fr*

*Région Sud-Est : Pierre Noé*

*06 10 45 86 67 – arboriste-grimpeur13@laposte.net*

*Région Nord-Est : Carl Berten*

*06 76 86 00 13 – cberten@ville-tourcoing.fr*

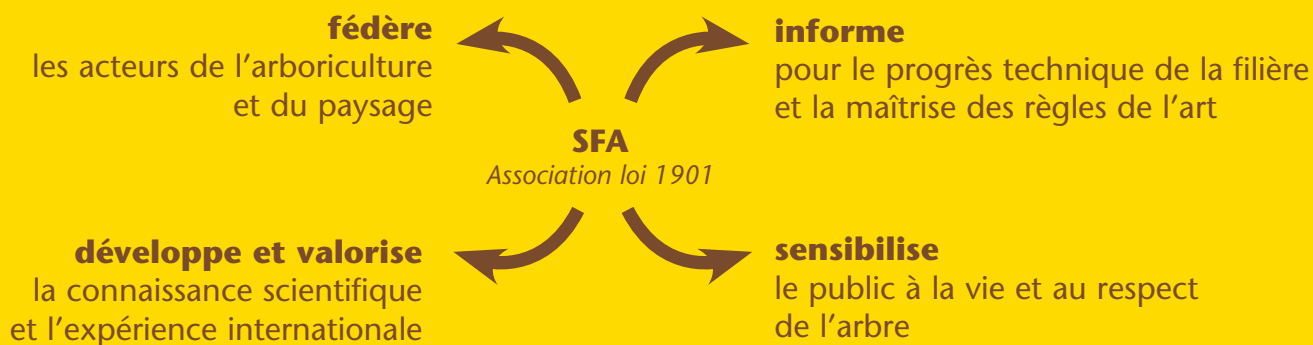
*Région Sud-Ouest : Julien Maillard*

*06 31 45 73 67 – j-maillard06@orange.fr*





## Une association au service de l'arbre Un réseau unique en France



## Les partenaires économiques de la SFA



## Les partenaires francophones de la SFA

